

## La Suisse centre international d'affaires

Par le D<sup>r</sup> Georges Paillard, professeur ordinaire à l'Université de Lausanne

---

*NB.* Antérieure à la crise actuelle, cette étude est une conférence faite aux Cours de vacances de l'Université de Lausanne. Elle ne pouvait être qu'une mise au point de notions déjà connues, nous n'avons pas d'autre prétention en la publiant ici.

Nos conceptions sont trop souvent faites de clichés et de légendes. Dans nombre de milieux, même cultivés, de l'étranger, on se représente que notre pays vit essentiellement de l'élevage et du tourisme. C'est «le Suisse trait sa vache et vit paisiblement» de Victor Hugo; c'est la Suisse de Tartarin sur les Alpes, pays de Guillaume Tell et de Guillaume Hôtel<sup>1</sup>).

Dans l'Histoire contemporaine, de M. Charles Seignobos, professeur à la Sorbonne, M. Charles Métin, agrégé d'histoire et de géographie, résume l'activité de la Suisse par ces mots surprenants: «Autrefois, les habitants de ce pays montagneux et pauvre s'expatriaient comme soldats pour gagner leur vie; aujourd'hui ils se font hôteliers ou guides.» Tout récemment encore, le fameux comte balte Hermann Kayserling, dans son Analyse spectrale de l'Europe, nous juge assez sommairement comme suit: «Aux yeux du monde entier, les Suisses n'existent que comme peuple et comme pays d'hôteliers, de même que les Juifs n'existent que comme commerçants... L'industrie des étrangers est la profession à laquelle ils sont divinement prédestinés: ce qu'ils font d'autre est en somme dénué d'importance.»

A de tels jugements, il ne faut pas se lasser d'opposer les faits dans toute leur froide éloquence. Et c'est pourquoi j'ai accepté avec plaisir de traiter ici, devant vous, ce problème de la Suisse économique, de sa place dans le monde international des affaires.

La Suisse économique est précisément l'un des paradoxes les plus surprenants, l'une des énigmes les plus intéressantes. A première vue, rien — si ce n'est peut-être sa situation centrale — ne semblait la destiner à un grand essor. Pas de charbon, ni de fer, pas d'accès direct à la mer, pas de colonies, un relief accidenté peu favorable aux transports, le quart du pays impropre à la culture: telles sont, en somme, les principales caractéristiques naturelles. Et cependant, ce pays «montagneux et pauvre» — comme le définit M. Métin — est, en réalité, un des pays les plus industriels, les plus commerçants et les plus riches du monde.

En se basant sur l'Annuaire statistique de la S. d. N., on constate que la Suisse est peut-être, de tous les pays du monde, celui qui pourrait le mieux

<sup>1</sup>) G. Paillard: «La Suisse telle qu'on en parle et telle qu'elle est», 2. Messe-Sondernummer, Bâle, n° 5, avril 1931.

prétendre à la primauté dans le domaine industriel. C'est la Suisse qui a le plus fort pourcentage de la population active occupée dans l'industrie manufacturière (44,1 %); et c'est elle aussi qui a le plus fort pourcentage de produits fabriqués à l'exportation (77,6 %). Même si l'on tient compte de l'industrie extractive (des mines et carrières), où la Suisse est en infériorité évidente, elle n'est dépassée que par la Grande-Bretagne et la Belgique <sup>1)</sup>).

Au point de vue du commerce international, la prééminence de la Suisse est presque aussi remarquable et aisée à démontrer. Avec un chiffre de 1139 fr. par habitant, elle se classe, en 1929, au quatrième rang, après le Danemark (1268 fr.), la Hollande (1246 fr.) et la Belgique (1208 fr.) et avant la Grande-Bretagne. On se fera peut-être une meilleure idée encore du commerce extérieur de la Suisse si l'on considère qu'en chiffres absolus, en 1929, il dépasse celui de la Russie, du Brésil, ou de la Pologne, pour ne mentionner que ces quelques grands pays. N'est-ce pas étonnant ?

Après avoir constaté, nous sommes amenés à expliquer, à nous demander quelles sont en définitive les raisons de cet essor inattendu. Puisqu'elles ne sont pas d'ordre naturel, vous avez deviné qu'elles sont essentiellement d'ordre personnel. La Suisse économique est une conquête de l'homme sur la nature.

Au carrefour de l'Europe et au confluent des civilisations, le Suisse semble prédestiné au rôle d'«honnête courtier» international, dans le domaine du négoce, comme dans celui de la politique et des idées <sup>2)</sup>. D'esprit positif et pratique, il est plus porté — reconnaissons-le sincèrement — vers les sciences appliquées et les affaires que vers la théorie et l'art purs. Dans ses piquantes Lettres sur

<sup>1)</sup> La première méthode repose sur le pourcentage de la population active occupée dans l'industrie: (A) non compris et (B) y compris les mines et carrières. La deuxième est fondée sur (C) le pourcentage des produits fabriqués (sans les matières brutes ou simplement préparées) dans les exportations en 1929.

Voici les chiffres:

Pays	A	B	C
Suisse . . . . .	44,1	44,4	77,6
Ecosse . . . . .	40,2	47,3	—
Belgique . . . . .	39,9	46,5	58,6 *)
Angleterre. . . . .	39,7	47,2	69,0 **)
Allemagne. . . . .	38,1	41,3	69,2
Pays-Bas . . . . .	36,1	37,8	42,4
Tchécoslovaquie . . . . .	34,1	36,1	71,5
Etats-Unis . . . . .	30,8	33,4	44,4
France . . . . .	28,4	29,9	67,6

\*) Union économique belgo-luxembourgeoise.

\*\*) Grande-Bretagne.

Ainsi les deux méthodes s'accordent à donner la première place à la Suisse, tant au point de vue du pourcentage des ouvriers occupés dans l'industrie manufacturière (A) qu'à celui des exportations de produits fabriqués (C). Même si l'on tient compte de l'industrie extractive (B), la Suisse n'est dépassée que par la Grande-Bretagne et la Belgique.

<sup>2)</sup> Un écrivain, comme Mme. de Stael, un homme politique, comme M. Giuseppe Motta, conseiller fédéral, délégué de la Suisse à la S. d. N., un homme d'affaires, comme M. John Syz, président de la Chambre suisse de commerce et président honoraire de la Fédération internationale des industries du coton — je choisis à dessein ces noms dans les trois parties du pays — illustrent parfaitement ce trait de notre caractère national.

un voyage en Suisse, parues en 1770, le chevalier de Boufflers dit que « le peuple suisse et le peuple français ressemblent à deux jardiniers, dont l'un cultive des choux et l'autre des fleurs ». Cultiver des choux, ce n'est peut-être pas la plus mauvaise manière de « cultiver son jardin », ni celle que l'auteur de *Candide* eût le moins goûtée.

Ces qualités naturelles du Suisse ont été encore singulièrement développées, dans le domaine des affaires, par nos institutions d'enseignement professionnel, commercial et technique, qui se classent parmi les premières du monde. A preuve, les nombreux étrangers qui viennent se former dans nos écoles de tous les degrés et, en sens inverse, les nombreux Suisses qui ont conquis d'importantes situations à l'étranger. Les quelque 339.000 Suisses établis à l'étranger, la plupart dans les affaires, jouent un rôle considérable dans l'expansion de leur pays. Apprécies pour leur honnêteté et leur savoir-faire, leur neutralité politique <sup>1)</sup>, ils constituent les meilleurs agents d'exportation.

Ainsi préparés, voyons maintenant comment les Suisses s'y sont pris pour exploiter au mieux les médiocres ressources de leur pays. Le problème ici posé étant de corriger la nature ou du moins d'en tirer parti, tous les moyens ont été employés à cet effet.

L'éloignement de la mer? On s'efforce d'y remédier en faisant de Bâle, par la voie du Rhin, le « port de mer de la Suisse ». Les barrières de montagne? Elles ont été percées de tunnels, comme ceux du Simplon et du Gothard, les plus longs du monde, qui ont fait de la Suisse la « plaque tournante de l'Europe ». L'absence de houille noire? On y supplée de plus en plus par la houille blanche. Au point de vue de la production d'énergie électrique par habitant, la Suisse se classe aujourd'hui au troisième rang, après la Norvège et le Canada. Sa production annuelle s'élevait en 1928/29 à 5,1 milliards de kwh, dont 1,1 destinés à l'exportation en France, en Italie et en Allemagne. En Europe, la Suisse est ainsi le seul pays qui ait une exportation notable d'énergie électrique. Et le seul pays encore qui ait poussé si loin l'électrification de ses chemins de fer, les deux tiers des lignes principales étant aujourd'hui exploitées à l'électricité <sup>2)</sup>.

Même adaptation dans l'industrie, spécialisée dans la transformation de matières premières d'un prix élevé, où les frais de transport sont relativement minimes, où les capitaux nécessaires sont souvent considérables et où une main d'œuvre qualifiée est capable de communiquer au produit une énorme plus-value. Ce sont là des conditions particulièrement appropriées à la Suisse et qui expliquent l'essor de nos principales industries d'exportation, comme l'horlogerie et la bijouterie, les soieries, les broderies, les tissus de coton fins, les produits chimiques, etc.

Dans la fabrication des montres notamment, la Suisse a acquis une telle maîtrise qu'elle exporte en temps normal pour environ 300 millions de francs

<sup>1)</sup> « Par contre — écrit un Belge, M. Fernand Baudhuin, de l'Université de Louvain — un petit pays ne peut être suspecté de pareilles préoccupations; c'est probablement une des raisons des succès remportés par les Belges et par les Suisses, en Egypte, en Chine ou ailleurs. » — « Considérations sur le développement des petites nations », Bulletin d'information et de documentation de la Banque Nationale de Belgique, 25 mars 1931.

<sup>2)</sup> « Tendances de l'économie électrique internationale », bulletin du Crédit Suisse, 30 avril 1930.

par an, ce qui représente 92 à 94 % des exportations du monde entier. Nulle part sa suprématie industrielle ne s'affirme mieux que dans cette spécialité de la Suisse occidentale, dont la métropole se trouve à La Chaux-de-Fonds, en plein Jura, à 1000 mètres d'altitude <sup>1)</sup>.

Autre exemple encore: dans l'exportation des tissus de soie, la Suisse se plaçait encore en 1925 immédiatement après la France, et aujourd'hui même, malgré la crise des rubans, elle n'est surpassée que par la France, le Japon et l'Italie. La part de la Suisse serait encore beaucoup plus considérable, si l'on faisait entrer en compte les nombreuses usines exploitées par des maisons suisses à l'étranger, en vue de se soustraire aux droits d'entrée. Ce sont des Suisses qui ont été parmi les principaux promoteurs de l'industrie de la soie dans certains pays, notamment aux Etats-Unis. Et ici il convient de citer les entreprises Schwarzenbach, de Thalwil, les plus importantes du monde, qui exploitent aujourd'hui environ 10.000 métiers, avec plus de 10.000 ouvriers, en Suisse, en Allemagne, en France, en Italie et aux Etats-Unis <sup>2)</sup>.

<sup>1)</sup> «Der Weltexport von Uhren» dans le «Wirtschaftsdienst» de Hambourg, 17 avril 1931. Principaux exportateurs de montres de poche:

(en Reichsmarks)	1930	1929	1913
Suisse . . . . .	208,6	244,4	148,0
Allemagne . . . . .	9,7	8,5	3,2
Etats-Unis . . . . .	3,7	6,8	7,5
France . . . . .	2,4	2,3	2,7
Ensemble	224,4	262,0	161,4

Répartition de l'industrie horlogère et de la bijouterie d'après les cantons:

Cantons	1929				1911				Augmentation en % de 1911 à 1929	
	Entreprises	%	Ouvriers	%	Entreprises	%	Ouvriers	%	Entreprises	Ouvriers
Berne . . . . .	439	38,71	18.768	38,79	335	39,04	13.807	39,47	31,04	35,93
Neuchâtel . . . . .	364	32,10	12.246	25,31	280	32,63	9.625	27,51	30,00	27,23
Soleure . . . . .	105	9,26	8.812	18,22	83	9,67	5.505	15,74	26,50	60,07
Genève . . . . .	90	7,94	3.395	7,02	81	9,44	2.545	7,27	11,11	33,39
Vaud . . . . .	54	4,76	1.900	3,93	36	4,20	1.213	3,47	50,00	56,63
Bâle-Campagne . . . . .	35	3,09	1.472	3,04	13	1,52	858	2,45	169,20	71,56
Tessin . . . . .	19	1,67	901	1,86	8	0,93	346	0,99	137,50	160,40
Autres cantons . . . . .	28	2,47	884	1,83	22	2,57	1.084	3,10	27,27	-18,40
Total	1.134	100	48.378	100	858	100	34.983	100	32,16	38,29

<sup>2)</sup> Voir Schwarzenbach, dans le «Dictionnaire historique et biographique de la Suisse», juillet 1930. M. Robert Schwarzenbach (10 novembre 1875—3 août 1929) se rendit en 1897 aux Etats-Unis où il joua un rôle prépondérant dans les milieux dirigeants de l'industrie de la soie. Premier vice-président de la Silk-Association of America, il fut membre également de plusieurs associations commerciales et économiques. Les noms d'autres représentants du commerce et de l'industrie de la soie, tels que Siber Hegner, Abegg, Rudolph, etc., sont connus partout.

Nous touchons là à un phénomène qui date déjà d'avant la guerre, mais qui s'est beaucoup généralisé depuis lors: le mouvement d'expansion ou d'émigration des industries, par lequel celles-ci tendent à s'expatrier pour éviter les droits d'entrée ou pour toute autre raison. Dans certains cas, comme dans l'industrie du coton, ce sont des entreprises tout entières qui ont été expatriées, notamment en Italie, perdant bientôt tout contact avec la Suisse. Dans d'autres cas, les plus nombreux heureusement, comme ceux de la soie, du chocolat, du lait condensé, des produits chimiques, etc., la maison mère reste en Suisse, où elle continue à exercer son industrie, tout en dirigeant ses succursales ou participations à l'étranger. C'est ainsi que se sont constituées des entreprises à la fois suisses et internationales, voire mondiales, dont je me bornerai à citer l'exemple typique: celui de la Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co., au capital de 142,5 millions de francs, la plus importante société industrielle de la Suisse et même du monde entier dans le domaine du lait condensé.

Et ceci m'amène à dire quelques mots de l'agriculture, qui s'est également spécialisée et vouée à l'exportation, bien que dans une moindre mesure sans doute que la plupart des grandes industries. En 1929, par exemple, la Suisse a exporté pour environ 149 millions de fromages, lait condensé et bétail bovin, tandis qu'elle a importé pour 135 millions en blé seulement. Elle est ainsi, de tous les pays du monde, celui qui est le plus dépendant du marché extérieur au point de vue de l'approvisionnement en blé. Cette évolution s'explique d'ailleurs tout naturellement par la baisse continue du prix du blé de 1860 jusqu'à la guerre, tandis que les prix du lait et de la viande accusent au contraire une hausse considérable de plus de 100 % <sup>1)</sup>. A partir de la guerre, des mesures de défense extraordinaires ont toutefois été prises pour enrayer cette décadence continue et inquiétante de la culture du blé. Jusqu'à 1929, ce fut le régime du monopole fédéral d'importation des blés. Et, depuis lors, c'est un système de primes à la production <sup>2)</sup> qui aboutit à ce résultat en apparence paradoxal: la Suisse est aujourd'hui un des pays où le blé indigène est acheté le plus cher et, en même temps, un de ceux où le pain est le meilleur marché!

Dans cette exploitation méthodique des ressources de la Suisse, il n'est pas jusqu'aux lacs, aux glaciers et aux rochers eux-mêmes qui n'aient aussi

<sup>1)</sup> Le tableau ci-après explique parfaitement cette évolution:

	froment fr.	Prix de quintal de lait fr.	viande fr.
1860 . . . . .	32.75	9.20	92.—
1870 . . . . .	31.50	10.80	118.—
1880 . . . . .	29.50	13.40	138.—
1890 . . . . .	23.50	12.40	152.—
1900 . . . . .	21.25	12.50	175.—
1910 . . . . .	22.65	18.65	196.—
Différence de prix 1860—1910 . . . . .	— 30,8 %	+ 102,7 %	+ 113,0 %

(Emprunté à notre article «Un nouveau régime du blé en Suisse», paru dans la «Revue Economique Internationale», octobre 1929.)

<sup>2)</sup> Par l'arrêté portant réglementation provisoire du pays en blé, le prix du blé indigène est fixé à fr. 8.50 au-dessus de celui du blé étranger, il ne peut cependant descendre au-dessous de fr. 38, ni dépasser fr. 45.

leur rôle à remplir. Plus précisément, c'est le rôle des hôteliers suisses, passés maîtres dans leur métier, qui ont improvisé en pleine montagne des stations florissantes là où il n'y avait jadis aucune habitation. Car le développement de l'industrie hôtelière ne s'est pas borné à suivre le mouvement des touristes; bien au contraire, il l'a presque partout précédé, préparé et provoqué.

Prenons un exemple, celui de Zermatt, qui nous montrera les étapes parcourues. Jusqu'en 1838, le curé de Zermatt donnait la pension au prix de un franc par jour — vin compris! — aux rares naturalistes ou Anglais qui se hasardaient dans la contrée. A cette date, le docteur Laufer fonde la première auberge, avec trois lits, et reçoit 10 à 12 voyageurs par an. En 1855, Alexandre Seiler, le créateur de l'industrie hôtelière dans le Valais, transforme cette auberge en un modeste hôtel, avec 22 lits, et, au cours de cette première année, héberge des touristes à raison de 500 nuitées. En 1869, il possède trois hôtels: 176 lits, 4500 nuitées; en 1884, il en a cinq: 530 lits, 12.440 nuitées. Dans la suite, de nouvelles attractions sont constamment imaginées et réalisées. En 1890, c'est l'ouverture à l'exploitation du chemin de fer de Viège à Zermatt; peu après, c'est celle de la ligne de Zermatt au Gornergrat, où la commune fait ériger un hôtel à 3136 m. (sauf erreur le plus haut de l'Europe) avec une vue incomparable sur plus de 50 glaciers <sup>1)</sup>. Après la guerre, qui marque un temps d'arrêt, c'est l'inauguration, en 1928, de la saison d'hiver, et enfin celle de la ligne Furka-Oberalp, avec le Glacier-Express moyen de liaison très goûté entre le Valais et les milieux touristiques des Grisons. Aujourd'hui, après 76 ans d'efforts continus, Zermatt compte 2500 lits d'hôtels, qui ont hébergé des touristes à raison de 120.000 nuitées en 1930.

Il serait facile de multiplier les exemples. Ainsi celui de Arosa, petite bourgade de 51 habitants en 1880, quand on décide d'en faire un Luftkurort, une «cure d'air». Aujourd'hui Arosa, avec une population sédentaire de 3792 habitants, compte 61 hôtels et pensions, 8 sanatoria et 10 homes pour enfants, ce qui représente un total de 4000 lits environ. Ainsi encore à Gletsch, où un hôtelier entreprenant a fait sortir de terre toute une agglomération en face du glacier du Rhône. Et je ne parle pas des grandes stations, comme Montreux, Interlaken, Lucerne, Saint-Moritz, Lugano, dont l'histoire ne se laisse pas relater en quelques mots. Au total, on peut estimer aujourd'hui que la Suisse compte environ 9000 hôtels, dont 8000 hôtels de touristes, avec 168.500 lits et 61.000 employés. Les capitaux engagés dans cette industrie du tourisme sont évalués à 1½ milliards de francs, soit le 40<sup>e</sup> de la fortune totale du pays.

Le tourisme? N'est-ce pas, là encore, une forme particulièrement ingénieuse d'exportation, l'«exportation intérieure», comme on l'a appelée, puisque les étrangers viennent eux-mêmes sur place consommer les produits que nous leur offrons? Et ce ne sont pas seulement les hôtels qui en bénéficient, mais aussi les entreprises de transport, de commerce, d'alimentation, que sais-je encore? D'après l'estimation la plus récente — elle date de 1928 — ce ne sont pas moins de 395

<sup>1)</sup> Nous empruntons quelques-uns de ces renseignements relatifs à Zermatt à l'excellent ouvrage de M. Albert Dauzat, *La Suisse moderne* (Paris, 1910), qui a parfaitement compris les conditions de notre développement touristique d'avant-guerre.

millions de francs qui entrent ainsi annuellement en Suisse et équivalent à tous égards à des exportations <sup>1)</sup>. On se rendra mieux compte de l'importance de cette somme, si j'ajoute qu'en 1929 on estimait ces mêmes dépenses des touristes étrangers à 1700 millions de francs suisses pour la France qui vient en tête dans ce domaine.

Il y a donc là une ressource qu'il ne faut certes pas sousestimer, mais qu'il ne faut pas non plus exagérer, car ces 395 millions représentent des recettes et non des bénéfices comme on se l'imagine parfois à l'étranger. Envisagée à ce point de vue essentiel des bénéfices, l'industrie suisse des hôtels prendrait au contraire un aspect extrêmement défavorable. Avant la guerre déjà, les capitaux investis dans les hôtels suisses ne rapportaient pas même 3 % en moyenne. Et, depuis lors, les pertes qui ont été subies ou, plus exactement, les amortissements qui ont dû être effectués sur ces capitaux se sont élevés à plus de 100 millions de francs <sup>2)</sup>, sans tenir compte des autres pertes considérables sous forme de

<sup>1)</sup> Voici les chiffres de la balance du tourisme à différentes dates (en millions de francs):

	1913	1924	1925	1926	1927	1928	1929
Solde actif de la balance . . . . .	265	205	270	260	360	395	395
Dépenses des Suisses à l'étran- ger . . . . .	-50	-55	-65	-60	-80	-80	-80
Solde actif net . . . . .	+215	+150	+205	+200	+280	+315	+315

A titre de comparaison, nous donnons ci-dessous quelques chiffres, recueillis par les services compétents de la Société des Nations, sur la balance du tourisme de divers pays:

Pays	Année	Dépenses à l'étranger		Balance
		des touristes nationaux	des touristes étrangers	
(en millions de dollars)				
Etats-Unis . . . . .	1926	623	148	-475
	1927	696	163	-533
	1928	804	163	-641
	1929	839	180	-659
Canada . . . . .	1926	89, <sub>0</sub>	195, <sub>9</sub>	+106, <sub>9</sub>
	1927	101, <sub>3</sub>	230, <sub>2</sub>	+128, <sub>9</sub>
	1928	100, <sub>6</sub>	266, <sub>7</sub>	+166, <sub>1</sub>
	1929	110, <sub>5</sub>	297, <sub>0</sub>	+186, <sub>5</sub>
France . . . . .	1926	—	—	+422, <sub>5</sub>
	1927	58, <sub>8</sub>	294, <sub>0</sub>	+235, <sub>2</sub>
	1928	58, <sub>7</sub>	351, <sub>9</sub>	+293, <sub>2</sub>
	1929	58, <sub>8</sub>	392, <sub>0</sub>	+333, <sub>2</sub>
Allemagne . . . . .	1926	47, <sub>6</sub>	32, <sub>1</sub>	-15, <sub>5</sub>
	1927	64, <sub>3</sub>	38, <sub>1</sub>	-26, <sub>2</sub>
	1928	71, <sub>5</sub>	43, <sub>0</sub>	-28, <sub>5</sub>
	1929	71, <sub>5</sub>	45, <sub>3</sub>	-26, <sub>2</sub>
Italie . . . . .	1926	16, <sub>5</sub>	123, <sub>5</sub>	+107, <sub>0</sub>
	1927	15, <sub>5</sub>	141, <sub>6</sub>	+126, <sub>1</sub>
Suisse . . . . .	1925	12, <sub>6</sub>	52, <sub>2</sub>	+39, <sub>6</sub>
	1926	11, <sub>6</sub>	50, <sub>2</sub>	+38, <sub>6</sub>
Autriche . . . . .	1926	7, <sub>0</sub> -8, <sub>4</sub>	30, <sub>7</sub>	+22, <sub>3</sub> à 23, <sub>7</sub>
	1927	7, <sub>0</sub> -8, <sub>4</sub>	38, <sub>0</sub>	+29, <sub>6</sub> à 31, <sub>0</sub>
	1928	8, <sub>4</sub> -9, <sub>9</sub>	44, <sub>2</sub>	+34, <sub>3</sub> à 35, <sub>8</sub>
	1929	8, <sub>4</sub> -9, <sub>9</sub>	36, <sub>6</sub>	+26, <sub>7</sub> à 28, <sub>2</sub>

<sup>2)</sup> Evaluation qui nous a été faite par M. le Dr Franz Seiler, directeur de la Schweizerische Hoteltreuhandgesellschaft, à Zurich.

remise d'intérêts, transformation d'obligations en actions privilégiées voire ordinaires, etc. Bref, la crise de la guerre et de l'après-guerre a été si grave que le Conseil fédéral s'est vu contraint, par ordonnance du 2 novembre 1915, à interdire la construction de nouveaux hôtels, mesure qui est aujourd'hui encore partiellement en vigueur.

Tout cela nous montre que si la Suisse est bien, comme on l'a dit, l'«auberge de l'Europe» ou le «playground of the world», il s'en faut qu'elle soit en possession d'un Pactole et il s'en faut que tous ses habitants soient à la solde de l'industrie hôtelière.

Sous cette réserve principale, on peut dire toutefois que notre activité industrielle et commerciale a rapporté, en temps prospères, de copieux bénéfices. Elle a contribué, plus que tout autre, à enrichir notre pays. De l'avis de tous les économistes, la Suisse était déjà avant la guerre et est aujourd'hui a fortiori, avec une fortune de 50 à 60 milliards de francs, l'un des pays les plus riches du monde, par rapport à sa population. D'après une toute récente étude *Die wirtschaftlichen Kräfte der Welt* (1930), publiée par la Dresdner Bank, la Suisse se placerait, à cet égard, au premier rang en Europe, avec la Hollande, et au troisième dans le monde, après les Etats-Unis et le Canada. Comme l'écrivait dernièrement l'économiste allemand Félix Somary<sup>1)</sup>: «La Suisse, par le développement actuel de sa richesse, est plus proche des Etats-Unis que de ses voisins européens.»

En même temps, cette richesse se trouve être l'une des plus équitablement répartie. Sans vouloir comparer avec les Etats-Unis, nous n'avons, en Suisse, avant la crise actuelle, aucun colosse de la fortune, comme le financier Kreuger, de Stockholm, ou l'industriel Deterding, de la Royal Dutch, ou le propriétaire foncier duc de Westminster, qui possède à lui seul de vastes quartiers de la ville de Londres. En revanche, nous avons une infinité de grosses et, surtout, de moyennes et petites fortunes, qui se sont manifestées dans les 736.952 voix négatives de la votation du 3 décembre 1922, de cuisante mémoire pour nos socialistes.

Cette abondance de capitaux a valu, et vaut encore, à la Suisse, toutes sortes d'avantages, auxquels il importe de consacrer quelques développements.

Tout d'abord, elle a concouru, à son tour, à renforcer la situation industrielle de la Suisse. Elle y a contribué doublement, en procurant à l'industrie des capitaux considérables et à bon marché dont elle avait besoin et aussi des commandes de l'étranger, liées à des prêts de nos grands instituts financiers. Lisez les prospectus d'émission d'emprunts étrangers émis en Suisse, vous y retrouverez assez souvent une clause intéressante, en vertu de laquelle l'emprunteur étranger s'engage à consacrer une partie des capitaux souscrits à des commandes de matériel d'électricité, de chemins de fer ou autre à l'industrie suisse. Comme il est naturel, ce sont surtout nos grandes maisons techniques, telles que Brown-Boveri, Sulzer, Escher-Wyss, Oerlikon, Berthoud-Borel & C<sup>ie</sup>, Câbleries et Tréfileries de Cossonay, etc., qui ont bénéficié de cette activité de nos banques à l'étranger.

<sup>1)</sup> F. Somary, «Wandlungen der Weltwirtschaft», Verlag von J. C. B. Mohr (Paul Sibeck), Tübingen 1930.

Mais le résultat essentiel de cette richesse a été naturellement de développer nos institutions financières et de faire de la Suisse l'un des centres les plus importants parmi les marchés secondaires de capitaux.

A l'heure actuelle, on peut diviser le petit nombre des pays exportateurs de capitaux en deux groupes: les pays majeurs, les Etats-Unis, l'Angleterre, la France; les pays mineurs, la Hollande, la Suisse, la Suède, le Canada. Depuis la guerre, la Suisse occupe une place de plus en plus éminente dans ce deuxième groupe. C'est ainsi — pour ne citer que ce seul exemple — que ce sont des banques suisses qui, en 1924, ont eu la confiance de prêter à la France les premiers moyens nécessaires à la stabilisation de sa monnaie. De 1923 à 1931, les émissions étrangères en Suisse, moins les conversions, se sont élevées à 1,3 milliard; et, outre cela, il faut considérer les placements directs à l'étranger, qui ont été évalués pour la même période, à environ 1,5 milliard <sup>1)</sup>. Au total, et en tenant compte des pertes sensibles que nous avons subies pendant et après la guerre, on estime que le revenu de ces capitaux suisses placés à l'étranger s'élève à environ 430 millions de francs par an. C'est un précieux appoint pour la balance de nos règlements internationaux, qui explique la fermeté pour ainsi dire universelle et constante du franc suisse sur le marché des changes.

Fondées sur de telles assises, il est compréhensible que les banques suisses aient pris un magnifique essor et jouent un rôle hors de proportion avec l'importance géographique du pays. A la fin de 1930, les bilans des banques, sans la Banque Nationale Suisse, accusaient un actif total de 24.122 milliards de francs, en regard d'une fortune nationale de peut-être 50 à 60 milliards de francs <sup>2)</sup>. A ce point de vue, on pourrait dire que les banques gèrent plus du tiers de la fortune totale du pays. Il faut considérer toutefois que les capitaux investis par les banques suisses n'appartiennent pas tous à des Suisses, mais sont accrus dans une sensible mesure par l'apport de nombreux capitaux étrangers. La nature de leurs opérations, en particulier le système du «compte joint», est d'ailleurs particulièrement adaptée aux besoins de cette clientèle.

«On ne prête qu'aux riches», dit le proverbe. Mais la Suisse a encore d'autres titres à la confiance internationale. D'abord parce qu'elle a fait toujours honneur à ses engagements et qu'elle a su maintenir sa monnaie à la parité primitive. Et ensuite parce qu'en cas d'un nouveau conflit européen, elle aurait — semble-t-il — des chances toutes particulières d'être épargnée. Pourquoi cela? A cause surtout de sa neutralité, qui a toujours été respectée depuis 1815 et qui a été encore solennellement confirmée, lors de son entrée dans la Société des Nations, par la fameuse déclaration de Londres du 13 février 1920. Aux termes de cette déclaration, la Suisse est tenue, en cas de conflit avec un Etat en rupture de pacte, d'assu-

<sup>1)</sup> Prof. Dr G. Bachmann, Président de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse: «Die Schweiz als internationale Finanzzentrum», «Die Schweiz 1931», Annuaire de la Nouvelle Société Helvétique, p. 29 à 38.

<sup>2)</sup> Parmi celles-ci il y a lieu de mentionner ici les Holding-Companies, dont le capital s'élève à 2.547.654.000 francs suisses, soit 32,2 % du stock total des sociétés anonymes. La Suisse vient à ce point de vue en tête de tous les pays européens, ce qui s'explique à la fois par les conditions fiscales et économiques.

rer par ses propres moyens la défense de son territoire et de s'associer aux mesures économiques et financières; mais — seule de tous les Etats participants — elle est dispensée de prendre part aux opérations militaires et de tolérer le passage de troupes étrangères ou la préparation d'entreprises militaires sur son territoire. Le conseil a reconnu ainsi «que la neutralité perpétuelle de la Suisse et la garantie de l'inviolabilité de son territoire, telles qu'elles sont acquises au droit des gens par les traités et l'acte de 1815, sont justifiées par les intérêts de la paix générale et, en conséquence, sont compatibles avec le pacte de la Société des Nations.»

Ce sont là, dans l'ensemble, des conditions si favorables, que la Suisse est devenue, de plus en plus, la terre de refuge des capitaux apeurés. Pendant la guerre, ce sont des capitaux de toute provenance qui sont venus se mettre à l'abri dans cet oasis de la paix. Après la guerre, ce furent surtout des capitaux de pays voisins, victimes de l'inflation. Et, de nos jours, depuis les dernières élections au Reichstag, ce sont de nouveau des capitaux allemands, dont il est difficile d'évaluer l'importance qui est certainement considérable. Ainsi s'exprime, une fois de plus, la situation paradoxale de notre époque troublée, dans laquelle les capitaux tendent à désertir les pays où ils font besoin pour refluer vers les pays où ils sont déjà en excès. Sécurité d'abord!

En même temps qu'elle s'affirmait comme marché international de capitaux, la Suisse devenait de plus en plus un centre international de paiements. C'est surtout au cours de la guerre et de la période d'anarchie monétaire qui suivit que l'habitude s'est implantée de recourir au franc et aux banques suisses pour les règlements internationaux. Faisant chorus avec le Board of Trade britannique, le grand journal américain *The Commercial and Financial Chronicle* s'exprimait alors comme suit: «A côté des deux grandes devises internationales, la livre et le dollar, il y a place pour une troisième, qui sera utilisée pour les opérations du centre et de l'est européen. Cette devise qui doit offrir une stabilité certaine, c'est le franc suisse.» A cette époque, la Suisse était un des plus importants marchés européens de devises. Aujourd'hui encore, c'est par l'entremise de ses banques, que s'effectuent de préférence les transferts de fonds de l'ouest vers l'est et le nord, en particulier de France, d'Angleterre et des Etats-Unis vers l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et les Balkans.

Rien n'est intéressant que de suivre l'influence de cet état de choses sur la Banque Nationale Suisse. L'émission des billets a passé de 989,<sub>8</sub> millions de francs, à fin mai 1931, à 1497,<sub>9</sub> millions au 31 octobre 1931. Un tel accroissement de la circulation, malgré la baisse du coût de la vie, ne peut s'expliquer que par une thésaurisation étendue, opérée surtout par l'étranger. Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est le développement beaucoup plus considérable pris par la couverture or, qui a passé, dans le même espace de temps, de 642,<sub>8</sub> millions à 2187 millions, en regard d'une couverture or de 3,<sub>3</sub> milliards pour la Banque d'Angleterre, par exemple. Par tête de population, aussi bien que par rapport à la circulation, nous disposons de la plus grande réserve d'or du monde. Cela s'explique à la fois par l'afflux de capitaux étrangers en Suisse, et par la

politique si adroite de notre Banque Nationale qui a réussi, en temps opportun, à réaliser ses devises en livres sterling et, en partie aussi, en dollars. Comme nous l'écrivait dernièrement un banquier de la Suisse allemande: «Der Schweizer Franken ist weiter Trumpf!»

Faut-il s'étonner, après cela, que les ex-Etats belligérants, soucieux de donner au problème des réparations une solution nouvelle, basée sur la Banque des Règlements Internationaux, aient songé à placer le siège de celle-ci en Suisse, à Bâle? Pourvue d'une monnaie de premier ordre, véritable «dollar européen», siège de tant d'institutions internationales et financières, la Suisse paraissait tout indiquée pour donner asile à la nouvelle banque. Vous savez que celle-ci a commencé son activité l'année dernière (le 17 mai 1930) et vient de terminer son premier exercice. Elle n'apporte aucun avantage direct à la Suisse, qui renonce au contraire à toute imposition de la banque, de ses opérations et de ses employés étrangers. Mais elle constitue un nouvel élément — et non le moins précieux — de vie économique internationale en Suisse. Et il me plaît de constater qu'elle va être suivie, très prochainement, par une autre institution similaire, créée sous les auspices de la S. d. N. et de la commission d'études pour l'Union européenne: la Société Internationale de crédit hypothécaire agricole, dont le siège est d'ores et déjà fixé à Genève. Centre de la vie politique internationale, la Suisse est ainsi en passe de devenir de plus en plus le siège d'institutions économiques internationales.

Vous parlerai-je encore du rôle que joue la Suisse en matière d'assurance et surtout de réassurance? Dans le cadre d'une conférence, on ne saurait tout dire et il faut savoir se limiter. Aussi me bornerai-je à constater qu'en 1928 les compagnies d'assurance directe ont encaissé 569 millions de francs de primes, dont environ 300 millions à l'étranger, tandis que les compagnies étrangères n'ont encaissé que 8 millions de primes en Suisse. C'est le résultat de la crise d'inflation d'après-guerre, qui a presque éliminé les compagnies étrangères et donné au contraire une vigoureuse impulsion aux compagnies suisses. Quant aux compagnies de réassurance, elles ont encaissé pour 469 millions de primes, ce qui donne à la ville de Zurich — siège de presque toutes ces compagnies — la première place dans le monde. Dans l'assurance des choses notamment, il n'est pas d'objet de quelque importance, sur terre et sur mer — la Russie des Soviets exceptée —, dont le risque d'incendie, de transport ou autre ne soit cédé pour une part plus ou moins considérable aux compagnies zurichoises. En conséquence, il n'est pas de sinistre de quelque importance dans le monde, qui n'ait en définitive son retentissement financier dans notre pays.

Parvenu ainsi au terme de cette analyse trop longue — bien écoutée cependant — des ressources économiques de la Suisse, si j'essaie d'en donner une idée d'ensemble, le mieux sera, je crois, de le faire au moyen d'un tableau de la balance des comptes ou, si vous préférez, de la balance des paiements internationaux de la Suisse. D'après l'estimation la plus récente, voici comment se présentait ce bilan de notre activité internationale en 1929 (chiffres en millions de francs):

	Doit	Avoir	Solde
1. Commerce extérieur:			
a) contrôlé . . . . .	2719	2133	— 586
b) autre . . . . .	50	50	—
2. Trafic de l'énergie électrique . . . . .	—	21	+ 21
3. » » perfectionnement . . . . .	8	45	+ 37
4. Produit de placements de tous genres, y compris les bénéfiques de cours . . . . .	100	430	+ 330
5. Tourisme . . . . .	80	395	+ 315
6. Transports internationaux . . . . .	—	30	+ 30
7. Affaires internationales d'assurance . . . . .	—	22	+ 22
8. » » de banque . . . . .	7	47	+ 40
9. » » commerce . . . . .	—	15	+ 15
10. Epargne des ouvriers saisonniers . . . . .	8	—	— 8
Totaux	2972	3188	+ 216

En fin de compte, le bilan de nos règlements internationaux solde donc par un excédent de plus de 200 millions en notre faveur, qui peut être consacré à effectuer de nouveaux placements à l'étranger et, par suite, à renforcer encore notre situation dans ce domaine.

Après ces quelques commentaires, Mesdames et Messieurs, je pourrais considérer ma tâche comme terminée. Mais vous n'auriez encore qu'une idée incomplète de la Suisse économique. Vous seriez tenté de considérer notre pays comme une sorte de paradis des hommes d'affaires, où ils n'ont qu'à se laisser vivre pour réussir. Or ce serait là — ai-je besoin de le dire? — une conception complètement fautive, car la conquête des débouchés est partout une lutte extrêmement dure et impitoyable.

L'industrie suisse, malgré tous les succès, tous les lauriers qu'elle a déjà conquis, n'a pas non plus une tâche facile sur le marché international, surtout dans les périodes de crise comme celle que nous traversons. Outre les inconvénients d'ordre géographique dont je vous ai déjà entretenus, elle souffre surtout de deux graves désavantages, qu'il importe de souligner encore en terminant: l'exiguïté du marché intérieur et la cherté de la vie.

Alors que, dans les grands pays industriels, comme l'Angleterre, l'Allemagne, la France, et surtout les Etats-Unis, toutes les industries, même celles d'exportation, reposent en première ligne sur un vaste marché intérieur, ce marché est trop petit en Suisse pour alimenter de grandes industries. Leur développement a dû se faire à l'extérieur, et certaines d'entre elles, comme les produits chimiques, l'horlogerie, la soierie, la broderie, etc., sont liées à un tel point à l'exportation qu'elles écoulent au dehors jusqu'à 90 et 95 % de leurs produits. Elles sont ainsi à la merci de la politique douanière, comme vient de le démontrer une fois de plus la dernière hausse des tarifs douaniers américains.

A ce point de vue, la politique de la Suisse doit être de s'associer à tous les efforts poursuivis par la Société des Nations en vue de mettre un terme à la surenchère douanière. Par suite de sa neutralité, de sa diversité, de son esprit

d'indépendance, la Suisse ne pourra jamais adhérer à une union douanière dirigée par une seule ou par une minorité de grandes puissances, comme par exemple l'union — dont on a tant parlé — entre l'Allemagne et l'Autriche. Aucun Suisse digne de ce nom n'admettrait que son pays se liât exclusivement à la politique douanière d'une grande puissance, comme la France, l'Allemagne, l'Italie, ou même l'Angleterre ou les Etats-Unis. C'est sur une base internationale, que seule offre la S. d. N., que ces efforts doivent être réalisés. Nous touchons ainsi au projet d'union douanière européenne, soulevé par M. Briand, sur lequel il serait toutefois excessif de fonder des espoirs à trop brève échéance <sup>1)</sup>.

Mais le plus grave des désavantages dont souffrent nos entreprises se trouve sans doute dans la cherté de la vie, en particulier de la main d'œuvre et des transports. Non seulement les salaires en Suisse sont plus élevés que dans la plupart des autres pays européens, mais ils sont montés plus rapidement que le coût de la vie. C'est d'ailleurs un phénomène commun aux quelques rares pays dont la monnaie a été revalorisée à la parité d'avant-guerre (Etats scandinaves, Hollande, Grande-Bretagne, Suisse), soit parce que ces pays sont moins appauvris, soit parce qu'ils n'ont pas subi le décalage des salaires provoqué ailleurs par la dépréciation monétaire.

Le Journal des Associations patronales, du 6 septembre 1930, a publié à ce sujet un suggestif tableau des salaires dans l'industrie des machines et métaux, à fin 1929. Le niveau, en Suisse, étant exprimé par 100, on constate qu'il est très inférieur dans la plupart des autres pays (jusqu'à 41 et 46 % en Pologne, 65 et 74 % en France, 55 et 58 % en Tchécoslovaquie, 90 à 91 % en Allemagne, etc.), à peu près égal en Hollande, et supérieur seulement en Grande-Bretagne et en Suède (jusqu'à 128 % dans ce dernier pays). L'expérience démontre qu'on ne redescend guère au-dessous du niveau des salaires confirmé par un long usage; le standard of life de l'ouvrier suisse restera en tout cas toujours élevé. Du moins faut-il souhaiter que la Confédération, en sa double qualité de plus grand employeur et de principal législateur, s'abstienne désormais de toute surenchère dans ce domaine. Réjouissants pour ceux qui en bénéficient, les hauts salaires peuvent tourner au préjudice de la classe ouvrière et du pays tout entier, lorsqu'ils provoquent un chômage persistant comme celui dont l'Angleterre surtout nous donne l'affligeant spectacle.

En considérant notre situation à ce point de vue si actuel du chômage, nous pouvons toutefois constater qu'elle n'a rien d'alarmant. Sans doute, la Suisse, comme tous les pays du monde, souffre sérieusement de la crise générale, surtout dans certaines branches, comme l'horlogerie, la broderie, le ruban de soie, etc. Mais le nombre des chômeurs complets ne dépasse guère, à l'heure actuelle (été 1931) <sup>2)</sup>, une dizaine de mille <sup>3)</sup>, tandis qu'aux Etats-Unis les chômeurs atteignent

<sup>1)</sup> Voir notre article sur L'Union douanière européenne, dans la Gazette de Lausanne du 15 août 1930.

<sup>2)</sup> Cette conférence, constituant un tout à l'époque où nous l'avons écrite, nous avons jugé préférable de ne pas remettre ces chiffres à jour.

<sup>3)</sup> A fin juillet 1931, les 126 caisses de chômage existantes groupaient 267.302 assurés et comptaient alors 8980 chômeurs complets et 30.325 chômeurs partiels, ce qui représente respectivement une proportion de 3 % pour les premiers et de 11 % pour les seconds. Notons que

5 ou peut-être même 10 millions, en Allemagne 4 millions, en Angleterre 2.714.000 dont 1.916.813 chômeurs complets, en Italie 573.593, en Belgique 207.000, en France, par contre, où la statistique est toutefois très incomplète, 50.000 seulement. Par ces quelques chiffres — dont je m'excuse — on voit que la situation est moins grave en Suisse que dans ces autres pays industriels (la France exceptée), moins grave aussi que lors de la terrible crise de 1921/1922, où le nombre des chômeurs complets s'est élevé jusqu'à 100.000 en février 1922. Et ceci explique peut-être en partie cela: si la crise actuelle est moins grave que dans la plupart des autres pays, c'est peut-être parce que sa devancière de 1922 avait déjà assaini la situation. Mais c'est aussi, cela ne fait aucun doute, parce que les industriels suisses ont su faire preuve, une fois de plus, de remarquables facultés de résistance et d'adaptation.

Et ceci m'amène à conclure — car il faut bien conclure — en faisant l'éloge le plus mérité de nos hommes d'affaires et de leurs collaborateurs à tous degrés. D'un pays sans grandes ressources naturelles, au milieu de difficultés sans nombre et sans cesse renaissantes, ils ont fait l'un des centres économiques les plus actifs et les plus prospères du monde entier. Si j'ai réussi à vous en convaincre, j'aurai atteint mon but.

---

le nombre total des ouvriers de fabrique en Suisse enregistré par le recensement de 1929 a été de 400.000 environ, ce qui permettra de se faire une meilleure idée des proportions actuelles du chômage dans notre pays. — A fin août 1931, on enregistrait également 18.506 demandes d'emploi sur le marché suisse du travail, en regard de 2207 offres d'emploi.